

De : "Assistant parlementaire Pascal Terrasse - Ludovic Dumas"
Objet : **Réponse de Pascal Terrasse**
Date : 5 octobre 2011 20:43:02 HAEC
À : <coordination@stopaugazdeschiste07.org>

Cher Monsieur,

Par votre correspondance électronique du 27 septembre, vous avez souhaité appeler mon attention sur le dossier des gaz et huiles de schiste. Je vous en remercie.

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier.

Dès lors, je me permets de vous indiquer ci-après le lien vers le compte-rendu de l'examen de la proposition de loi PS-EELV en Commission du développement durable de l'Assemblée nationale qui s'est tenu le 28 septembre et pendant lequel je suis intervenu : http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-dvp/10-11/c1011063.asp#P6_312

La bonne nouvelle d'il y a deux jours concernant l'abrogation de 3 permis ne devant pas nous faire laisser les armes, restons mobilisés en solidarité avec tous les territoires pour lesquels les permis sont toujours en vigueur.

Encore une fois, je tiens à vous remercier du magnifique travail que vous réalisez : c'est grâce à la mobilisation citoyenne et militante que nous récoltons ces fruits aujourd'hui.

Recevez mes salutations les plus cordiales.

Pascal TERRASSE